

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## pour les peintures, vernis et diluants

Date de révision : 12/2011

### 1. IDENTIFICATION

Nom commercial **SURFA ISOL**

Fournisseur : Fabricant **SUDLAC**  
**1, Rue Gaston Monmousseau**  
**38130 ECHIROLLES**

Contact société : **Tél. : +33 (0)4 76 23 20 54**  
**Fax : +33 (0)4 76 09 34 15**  
**sudlac@sudlac.com**

En cas d'urgence : **Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11**

Usage normal : **Maçonneries intérieures** (pour plus de détails, se reporter à la notice technique)

### 2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses du 67/548/CEE modifiée :  
**NON CONCERNE**

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

**NON CONCERNE**

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Cas général :  
En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne.  
inconsciente

Ingestion :  
En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

### 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction** recommandés : mousse résistant aux alcools, CO2, poudres.  
A ne pas utiliser : pulvérisation d'eau.

**Recommandations** :  
Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Eviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation.**  
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.  
Observer les réglementations de la protection du travail.

**Stockage.**  
Stocker conformément à la réglementation en vigueur.  
Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.  
Stocker entre **5** et **30** ° C dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.  
A cause des solvants organiques contenus dans la préparation, tenir le produit éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.  
Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

8.	<p><b>CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE</b></p> <p><b>Mesures d'ordre technique.</b> Veiller à une ventilation adéquate si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.</p> <p><b>Valeurs limites.</b> <b>NON CONCERNE</b></p> <p><b>Protection individuelle.</b> <u>Protection respiratoire</u> : Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. <u>Protection des mains</u> : En cas de contacts prolongés ou répétés, utiliser des gants. Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. <u>Protection des yeux</u> : Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides. <u>Protection de la peau</u> : Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.</p>
9.	<p><b>PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b></p> <p>Etats physique : visqueux. Point d'éclair : &gt;100 °C Viscosité : <b>20 000 mPa.s (± 3000)</b> Méthode : <b>BROOKFIELD (20°C, 20 rpm, S06)</b> Masse spécifique : <b>0,52 (± 0,05)</b> Méthode : <b>Densimètre picnomètre</b> pH : <b>9</b> Méthode : <b>pH-mètre</b> <b>Directive 2004/42</b> : La valeur limite EU pour ce produit (catégorie de produit : <b>IIA.a</b>) est dans sa forme prête à l'emploi de <b>30 g/l</b> maximum de COV. Les COV contenus dans ce produit dans sa forme prête à l'emploi est de maximum <b>5 g/l</b>. Densité des vapeurs : .....ou .....que l'air Limite inférieure d'explosion : .....Solubilité dans l'eau : <b>oui</b></p>
10.	<p><b>STABILITE ET REACTIVITE</b></p> <p>La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote. Tenir à l'écart d'agent oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.</p>
11.	<p><b>INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b></p> <p>La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE</p>
12.	<p><b>INFORMATIONS ECOLOGIQUES</b></p> <p>Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité, selon législation en vigueur.</p>
13.	<p><b>CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</b></p> <p>Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Les déchets et les emballages usagés seront traités suivant la législation en vigueur.</p>
14.	<p><b>INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT</b></p> <p>Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.</p>
15.	<p><b>INFORMATIONS REGLEMENTAIRES</b></p> <p>Aux termes de l'arrêté du 05/01/1993 et ses modifications (arrêté du 09/11/2004), <b>le produit n'est pas étiqueté comme dangereux.</b></p>
16.	<p><b>AUTRES INFORMATIONS</b></p> <p><b>LIMITES DE RESPONSABILITE</b> : Les informations contenues dans cette fiche technique ne sont pas exhaustives. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur l'état actuel de nos connaissances. Les données annoncées sont basées sur des résultats généralement constatés. Il appartient à l'utilisateur de tester et vérifier qu'il obtient des résultats satisfaisants selon ses conditions d'exploitation. Toute personne utilisant le produit à des fins autres que celles qui sont recommandées, le fait à ses propres risques. Au-delà de toutes nos recommandations sur ce produit (dans cette fiche technique ou autres), nous ne pouvons nous porter garant de la qualité ou de l'état du support et de tout autre facteur affectant l'utilisation et l'application de ce produit. En conséquence, les performances ou toute perte ou dommage occasionnés lors de l'utilisation de ce produit n'impliquent aucune garantie de notre part. Nos produits et conseils techniques sont fournis en conformité avec les termes de nos conditions générales de vente. Vous devez demander une copie de ce document et le lire attentivement. Les informations contenues dans cette fiche technique sont susceptibles de modifications en fonction de notre expérience et de notre politique de développement continue des produits. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer auprès de nos services, et avant toute utilisation du produit, de la validité de la fiche en sa possession.</p>